

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 22 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, Mme Estelle MORIO, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Chantal DEMANGEON à M. Bernard BASTIER
M. Henri-Philippe LAMY à M. Pierre-Yves LE GROGNEC
M. Patrick GUILBAUDEAU à Joël DANIEL
Mme Annaïg MESTRIC à Mme Arlette BUZARE

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	15 mars 2022
Date de l'affichage	16 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

2022 33

Bardage du bâtiment B de l'ancienne école de Polignac

Rapporteur : C. Guéguen

Il s'agit de réaliser une isolation extérieure sur le bâtiment B de l'ancienne école de Polignac. Cette isolation sera habillée d'un bardage métallique ondulé vertical sur la majorité du bâti, complété par un bardage faux claire-voie en pin Douglas.

Les dépenses prévues sont :

Nature des travaux	HT	TTC
Réalisation du dossier Déclaration Préalable	1 950,00 €	2 340,00 €
Travaux	22 000,00 €	26 400,00 €
TOTAL	23 950,00 €	28 740,00 €

Plan de financement prévisionnel :

BESOINS	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
Maîtrise d'œuvre	1 950,00 €	100%	Département	4 790,00 €	20%
Travaux	22 000,00 €		Autofinancement	19 160,00 €	80%
TOTAL DES BESOINS	23 950,00 €	100%	TOTAL DES RESSOURCES	23 950,00 €	100%

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 10 mars 2022 ;

APPROUVE les travaux envisagés de bardage du bâtiment B dans l'ancienne école de Polignac, faisant l'objet de cette demande de subventions ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter leur financement auprès du Conseil Départemental et de tout autre organisme.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 23 Mars 2022
Le Maire,
Joël DANIEL

